

Etre bénévole au Ty Poul

Le Ty Poul est animé et géré par des bénévoles, sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Les bénévoles prennent connaissance des statuts, du règlement intérieur et du document ci-dessous. Ils s'inscrivent à l'avance sur les plannings prévus à cet effet et préviennent un responsable en cas d'absence imprévue. Ils «travaillent» toujours en binômes.

Etre bénévole au Ty Poul, c'est participer à un projet de société novateur, respectueux des valeurs humanistes de partage et de solidarité, c'est avoir envie d'écouter et de comprendre les différences, croire à d'autres formes d'économie, c'est s'engager dans une démarche de développement durable et de préservation de l'environnement.

Etre bénévole au Ty Poul, c'est partager avec les autres des moments de convivialité, de plaisir, d'échanges. C'est faire un gâteau, servir un café, accueillir et informer, donner un conseil, jouer, chanter, bavarder avec les autres, tous les autres... rendre le lieu chaleureux et humain. C'est « tenir » dans la durée. Le bénévolat est une course de fond, pas un sprint !

Etre bénévole au Ty Poul c'est aussi être responsable pendant un temps court ou long, régulier ou ponctuel, du café associatif, de sa tenue, de sa propreté, du bon fonctionnement quotidien et du respect des règles, de la caisse quotidienne.



Quelques contraintes : Il faut penser à **s'inscrire au tableau** des bénévoles d'une semaine sur l'autre et prévenir un responsable lorsqu'on ne peut pas venir. Il faut - sans mettre de pression - essayer de **vendre** boissons, gâteaux, compotes, soupes...et **faire adhérer** les usagers.

Il faut veiller à la **bienveillance** de tous envers tous ! (Cf règlement intérieur : pas de violence verbale, pas d'intolérance, pas de discrimination). Il faut **respecter le local** que la Mairie met gracieusement à notre disposition. En cas de doute, il faut vérifier les **cartes d'adhérents** et se souvenir que l'**adhésion « association »** n'est valable que lorsque le groupe est en forme associative. Et bien sûr...Les bénévoles sont obligatoirement **adhérents**, ils **paient leurs consommations** comme les autres

(fondement du bénévolat). Ils doivent **consulter le CA** pour toute initiative et achat importants.

Et bien sûr...Les bénévoles sont obligatoirement **adhérents**, ils **paient leurs consommations** comme les autres (fondement du bénévolat). Ils doivent **consulter le CA** pour toute initiative et achat importants.

Résumé des étapes de la journée

Ouvrir	Tenir	Fermer
Installer le matériel (intérieur, extérieur)	Accueillir, informer,	Ranger la vaisselle, faire un peu de ménage.
Vérifier les consignes s'il y en a.	Proposer consommations et adhésions (sans pression !)	Rentrer le matériel (intérieur / extérieur)
Mettre en route les machines (café/lave verres)	Vérifier les stocks, noter les manques sur une fiche.	Vidanger et éteindre le lave verres
Se laver les mains	Si on a le temps : faire soupes, gâteaux, etc	Ranger les produits (datés/ filmés) au frigo
Préparer la fiche de caisse	Encaisser et noter les consommations	Faire la caisse : laisser un fond de 10 ^E . Donner l'enveloppe à un responsable ou la laisser dans le tiroir.
Vérifier les produits gardés au frigo (dates, état) Jeter les périmés.	Faire la vaisselle. Le lave verres est réservé aux verres, tasses, soucoupes)	Vider les petites poubelles dans la rouge (sauf tri) Nettoyer le local, les WC (balai, lavage)
Les produits sont périmés après 3 jours. Sauf quelques jus. Voir avec un responsable.	Respecter et faire respecter les règles d'hygiène (circuits propre/ sale), filmage et datation des produits, lavage, respect de l'espace cuisine)	Eteindre les plafonniers et fermer les portes placards et WC (minuteries) Fermer le local à clef et déposer la clef dans la boîte aux lettres de la Mairie

Bien entendu on ne fume pas au Ty Poul et on n'entre pas avec son animal de compagnie. En cas de besoin : les numéros de téléphones du CA et des bénévoles sont affichés derrière la porte du local Frigo.

En cas d'urgence : Pompiers 18 -Police 17- Samu 15

Contacts: face book "Ty Poul", mail : contact.typoul@gmail.com

En période estivale (juillet-août) : service des « Petits creux ». Alcool exclusivement réservé aux adhérents annuels (12€) ou ponctuels (3€)

COVID 19 : Les bénévoles en charge de l'accueil et de l'organisation doivent respecter et faire respecter les mesures sanitaires en cours : nombre de personnes autorisées, masques, lavage des mains.

Pas de personnes malades à l'intérieur du Ty Poul